

Le p'tit journal

Année 12
Numéro 6
31 mai 2017

Photographie : Marie-Hélène Thériault

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE



Québec, emblème de notre fierté

FÊTE NATIONALE

Le vendredi 23 juin

Le terrain de baseball se transforme en terrain de camping.

Accès gratuit.

AU PROGRAMME

Musique québécoise festive

Souper hot-dogs à prix modique

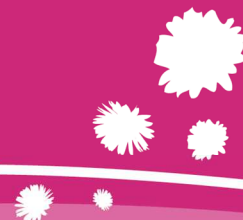
Feux de camp en soirée avec collations à griller

Multiples jeux pour tous les âges

Conteur



Voir détails à la page 19



SÉANCE ORDINAIRE

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

8 MAI 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le lundi 8 MAI 2017, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MONSIEUR STÉPHANE DUMONT
MONSIEUR SIMON LAVOIE
MONSIEUR GUILLAUME POTVIN
MONSIEUR FRANÇOIS FILION
MONSIEUR ROBERT LEGAULT

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME GINETTE CARON, mairesse suppléante.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que l'ordre du jour suggéré soit accepté en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Par la suite :

Monsieur Simon Lavoie propose l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 avril 2017, les membres du conseil municipal présents l'approuvent à l'unanimité.

17.05.3. Rapport mensuel d'activités de la mairesse

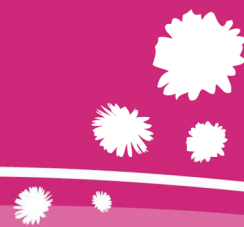
Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et unanimement résolu que ce conseil prenne acte du rapport d'activités déposé par la mairesse pour la période du 11 avril 2017 au 8 mai 2017.

17.05.4.1. Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 08/05/2017	(journal 1455) :	(172,46) \$
	(journal 1456) :	6 123,31 \$
	(journal 1457) :	30 027,27 \$
	(journal 1458) :	<u>8 402,57 \$</u>
		<u>44 380,69 \$</u>

Dépenses incompressibles	(journal 1128) :	149,19 \$
	(journal 1129) :	12 929,72 \$



(journal 1130) : 32 707,10 \$
(journal 1131) : 393,83 \$
(journal 1132) : 34 875,02 \$
(journal 1133) : 2 122,52 \$
83 177,38 \$

Total des dépenses : **127 558,07 \$**

Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 11 avril 2017 au 8 mai 2017, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ensemble de ces comptes soit approuvé.

17.05.4.2. Dépôt d'un rapport financier trimestriel

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que ce conseil prenne acte du rapport financier trimestriel faisant état des revenus et dépenses couvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2017.

17.05.4.3. Désignation de signataires pour l'acte de vente d'un terrain de la rue La Noraye

Considérant la demande adressée à la Municipalité de L'Isle-Verte en vue d'acquérir un terrain domiciliaire sur la rue La Noraye (connu sous la désignation cadastrale 6 100 857);

Considérant que l'acquéreur a pris connaissance des diverses conditions liées à cette transaction et qu'il s'en dit satisfait (se référant à la résolution 17.02.4.4.);

Considérant la nécessité de mandater des signataires, dûment autorisés à représenter la Municipalité, pour signer les actes légaux de vente;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie :

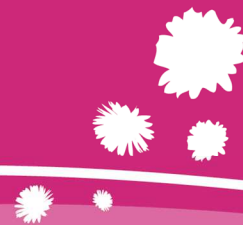
Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise madame Ursule Thériault, mairesse, ainsi que monsieur Guy Bérubé, secrétaire-trésorier et directeur général à signer les actes légaux devant permettre d'effectuer cette vente à monsieur Simon Beaulieu et madame Annie Rivard.

Cette proposition ne faisant pas l'unanimité, le vote est demandé, trois membres du conseil s'y opposent, soit messieurs Stéphane Dumont, Guillaume Potvin et François Fillion et trois y sont favorables, soit messieurs Simon Lavoie, Robert Legault et madame Ginette Caron. L'égalité des voix fait en sorte que cette proposition est rejetée.

Madame Ursule Thériault applique son droit de veto sur cette décision.

17.05.4.4. Confirmation d'embauche à titre de coordonnatrice à la culture, aux loisirs et aux activités communautaires

Considérant que depuis octobre 2015, madame Rosalie Demers, agit à titre de coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire par intérim;



Considérant l'expérience que cette dernière a cumulée auprès de la Municipalité et les compétences qu'elle y a développées;

Considérant l'évaluation positive du travail effectué;

Considérant les recommandations tout aussi positives faites par ses supérieurs en regard de la qualité du travail et de l'implication que madame Demers démontre;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme madame Rosalie Demers à titre de coordonnatrice à la culture, aux loisirs et aux activités communautaires pour la Municipalité de L'Isle-Verte, et ce, à compter du 8 mai 2017.

Quant aux conditions liées à ces fonctions, celles-ci sont plus amplement décrites dans un contrat de travail annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante, comme s'il était, ici tout au long reproduit.

Que prévale, à l'égard de de tout employé de la Municipalité, un niveau de tolérance « 0 » à toutes tentatives d'intimidation.

17.05.4.5. Contribution à la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte

Considérant la demande formulée à la Municipalité à l'effet que soit versée à la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte, 50 % de l'aide financière budgétée par la Municipalité pour 2017;

Considérant que le soutien financier demandé correspond à 4 000 \$ associé aux dépenses d'opération et 5 000 \$ pour assurer le suivi au programme de développement local;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

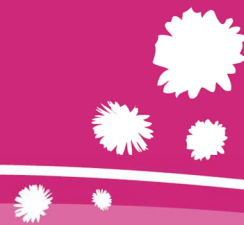
Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise le versement des sommes demandées, soit un total de 9 000 \$.

17.05.4.6.1. Contribution à l'Association Forestière Bas-Laurentienne

Il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité de L'Isle-Verte renouvelle son adhésion, pour l'année 2017, à l'Association Forestière Bas-Laurentienne au montant de 65 \$.

17.05.4.6.2. Colloque annuel de l'organisme Réseau-Environnement

Considérant l'intérêt manifesté par les employés responsables, entre autres, de la gestion de l'eau potable et des eaux usées à l'effet de prendre part au colloque annuel que tient l'organisme Réseau-Environnement;



Considérant que cette activité permet de réaliser des échanges tant avec ses pairs qu'auprès de fournisseurs potentiels en biens et services;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que soient autorisés le contremaître municipal ainsi que le préposé aux réseaux d'égout, d'aqueduc et à la voirie municipale à prendre part à ce colloque régional et que rapport en soit fait aux membres du conseil municipal;

Que les frais inhérents, dont l'inscription et le déplacement, soient assumés par la Municipalité.

17.05.4.6.3. Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec

Considérant le congrès annuel que tient l'association des directeurs municipaux du Québec permettant à la direction générale de prendre part à de multiples activités d'information liées à sa tâche dont, le contrôle de l'accès aux documents municipaux, les contrats de construction, la gestion des nuisances, les prévisions budgétaires 2018, les récentes modifications législatives, etc.;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que soit autorisé le directeur général à assister au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 14, 15 et 16 juin 2017 à Québec et que rapport en soit fait aux membres du conseil municipal;

Que les frais inhérents, dont l'inscription, l'hébergement et le déplacement, soient assumés par la Municipalité.

17.05.4.6.4. Colloque québécois sur l'avenir de la mini et micro habitation

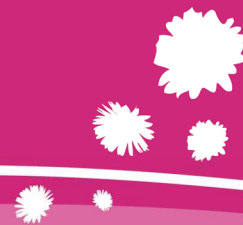
Considérant qu'en lien avec la réforme du plan d'urbanisme de la Municipalité et l'intégration de règles en matière d'écoquartier, se déroulera un colloque québécois sur l'avenir de la mini et micro habitation, à Sherbrooke, le 16 juin 2017;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie :

Que la Municipalité autorise madame Ursule Thériault, mairesse et monsieur Yves Gagnon, membre du comité consultatif d'urbanisme, à prendre part au 1^{er} colloque québécois sur l'avenir de la mini et micro habitation.

Que les frais associés à cet événement, dont l'inscription, le déplacement, l'hébergement et autres frais de subsistance soient assumés par la Municipalité.

Cette proposition ne faisant pas l'unanimité, le vote est demandé. Trois membres du conseil s'y opposent, soit messieurs Stéphane Dumont, Guillaume Potvin et François Fillion et trois y sont favorables, soit messieurs Simon Lavoie, Robert Legault et madame Ginette Caron. L'égalité des voix fait en sorte que cette proposition est rejetée.



17.05.5.1. Mise en vente d'équipement usagé

Considérant qu'il y a lieu, pour la Municipalité, de se départir de certains véhicules et équipements n'ayant plus de véritables usages;

Considérant la liste des équipements visés par la mise en vente, à savoir :

- Camion-citerne, Ford 9000, de l'année 1979
- Souffleur Blanchette
- Souffleur Normand, modèle N-104, de l'année 2000
- Machine à colle, de fabrication artisanale, pour travaux de rapiéçage d'asphalte
- Grattes en V (2)
- Tracteur à gazon, 15 HP

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise la mise en vente des équipements, précédemment mentionnés;

Que les prix de vente soient établis en fonction du marché actuel, tenant compte d'équipements usagés équivalents.

17.05.5.2. Achat d'un tracteur à gazon

Considérant l'état actuel du tracteur à gazon qu'utilise la Municipalité, ce dernier datant de l'année 2000;

Considérant l'ampleur des travaux d'entretien que nécessitent les espaces verts publics;

Considérant que le remplacement de cet équipement fait partie des priorités établies au plan d'immobilisation adopté par le conseil municipal;

Considérant l'évaluation des différents fournisseurs susceptibles de répondre à nos exigences;

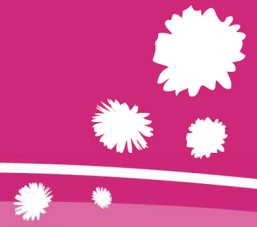
En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise l'achat d'un nouveau tracteur à gazon de marque John Deere, modèle X570, de 24HP, muni d'une tondeuse de 54 pouces au coût de 7 315,00 \$ (plus taxes);

Que le paiement de cet achat soit effectué à partir des surplus accumulés non affectés de la Municipalité.

17.05.5.3. Analyse d'alternatives en matière de revêtement de chaussée au rang de la Montagne

Considérant les problématiques soulevées par les citoyens, résidents au rang de la Montagne;



Considérant que les membres du conseil municipal souhaitent analyser les différentes alternatives et en soumettre les résultats aux personnes concernées;

Considérant qu'en séance de travail, les membres du conseil municipal présents sont d'avis que ce dossier doit être priorisé dans son évaluation;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise que des évaluations de procédés soient effectuées pour l'amélioration de la chaussée du rang de la Montagne;

Que soit également, estimé l'impact financier des différentes alternatives;

Que le tout soit soumis et analysé par les citoyens concernés.

Cette proposition ne faisant pas l'unanimité, le vote est demandé. Quatre membres du conseil s'y opposent, soit messieurs Stéphane Dumont, Guillaume Potvin, François Filion et Robert Legault et deux y sont favorables, soit monsieur Simon Lavoie et madame Ginette Caron. Cette proposition est donc rejetée à la majorité des voix.

17.05.6.1. Projet d'inclusion sociale de l'organisme Univers Emploi

Considérant l'initiative soutenue par l'organisme Univers emploi visant à impliquer de jeunes adolescents dans un projet de location de vélos à L'Isle-Verte et Notre-Dame-du-Portage;

Considérant qu'il s'agit d'un projet à caractère touristique et novateur;

Considérant que l'implication demandée à la Municipalité se limite à autoriser l'usage du terrain du kiosque d'information touristique (parc Villeray);

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dumont et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

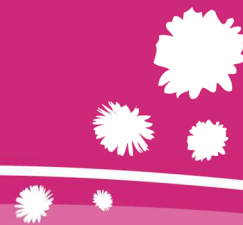
Que la Municipalité de L'Isle-Verte accorde son autorisation à l'utilisation du parc municipal de la rue Villeray à l'organisme Univers emploi pour la saison estivale 2017.

17.05.6.2. Confirmation d'embauche – personnel d'animation estivale

Considérant le processus de sélection visant à combler quatre postes d'animateurs (trices) du terrain de jeu pour l'été 2017;

Considérant que ce processus a pris fin le 14 avril dernier;

Considérant les recommandations du comité de sélection;



En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme dans leurs fonctions d'animation, les candidats suivants :

Poste de coordonnatrice : Madame Lauria Jacques
Postes d'animation : Madame Moïra Lepage
Monsieur Frédéric Arsenault
Madame Sabrina Michaud

17.05.6.3. Demande d'aide financière – programme PIQM MADA

Considérant le programme d'aide financière PIQM MADA (programme d'investissement Québec – Municipalités) permettant le financement de projets municipaux destinés aux aînés;

Considérant les besoins de notre milieu quant à l'amélioration et à l'implantation d'infrastructures de loisirs destinées à la clientèle aînée;

Considérant que le parc municipal Samuel Côté est en mesure d'accueillir l'aménagement de nouvelles structures de jeux et d'équipements de loisirs;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Legault et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme PIQM MADA afin d'y intégrer différents équipements, dont des bancs de parcs, terrain de pétanque, terrain de « shuffleboard » et autres;

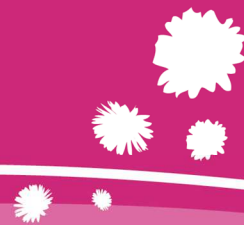
Que la Municipalité s'engage à assumer sa part de coûts admissibles ainsi que les coûts d'exploitation continus du projet;

Que le directeur général soit autorisé à signer la demande d'aide financière, pour et au nom de la Municipalité.

17.05.7.2. Consentement de la Municipalité de L'Isle-Verte pour l'application des dispositions contenues dans les règlements de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC de Rivière-du-Loup par l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la Municipalité

Attendu que la MRC de Rivière-du-Loup a adopté plusieurs règlements de contrôle intérimaire (numéro : 147-06, 148-06, 153-07, 168-09 et 183-12);

Attendu qu'en vertu du 2^e paragraphe de l'article 63 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la MRC a désigné à cette fin le fonctionnaire de chaque municipalité pour appliquer les dispositions contenues dans les RCI;



Attendu que pour que cette désignation soit valide, tel que mentionné dans le 2^e paragraphe de l'article 63, il est nécessaire que le conseil de la municipalité y consente;

Attendu qu'il est souhaitable, pour des fins d'efficacité et de service aux citoyens, que ce soit l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité qui applique les dispositions contenues dans les RCI de la MRC;

Attendu qu'il est impératif de disposer d'une résolution de consentement d'application des RCI lors d'un recours devant la Cour municipale;

Attendu que la MRC est disposée à assurer un soutien technique au personnel municipal désigné pour l'application de ces RCI;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie :

Que le conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte consente à l'application des règlements de contrôle intérimaire de la MRC de Rivière-du-Loup et désigne l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la Municipalité pour l'application des dispositions contenues dans les RCI de la MRC.

Cette proposition ne faisant pas l'unanimité, le vote est demandé. Un membre du conseil s'y oppose, soit monsieur Robert Legault et cinq y sont favorables, soit messieurs Stéphane Dumont, Simon Lavoie, Guillaume Potvin, François Filion et madame Ginette Caron. Cette proposition est donc acceptée à la majorité des voix.

17.05.9.1. Comité consultatif régional de la traverse de l'Île-Verte – représentant municipal

Considérant la demande acheminée par la Société des traversiers du Québec à l'effet que soit constitué un comité consultatif régional pour la traverse de l'Île-Verte;

Considérant que la composition de ce comité prévoit, à titre de membre, un représentant de la Municipalité de L'Isle-Verte;

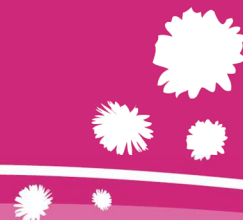
Considérant qu'il est dans l'intérêt de notre municipalité d'être consultée et de prendre part au processus décisionnel lié aux opérations de la traverse;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte mandate madame Ursule Thériault, mairesse, à titre de représentante au sein du comité consultatif régional ainsi que madame Ginette Caron, mairesse suppléante, à titre de substitut.

Cette proposition ne faisant pas l'unanimité, le vote est demandé. Trois membres du conseil s'y opposent, soit messieurs Stéphane Dumont, Guillaume Potvin et François Filion et trois y sont favorables, soit messieurs Simon Lavoie, Robert Legault et madame Ginette Caron. L'égalité des voix fait en sorte que cette proposition est rejetée.

Madame Ursule Thériault applique son droit de veto sur cette décision.



17.05.9.2. Demande de collaboration – réservoir d’eau – Tourbière Ouellet

Considérant que l’entreprise Tourbière Ouellet doit assurer la protection incendie de son entreprise;

Considérant que le schéma de couverture de risques exige aux municipalités des disponibilités en réserve d’eau en milieu non urbain;

Considérant l’offre de collaboration proposée par Tourbière Ouellet, à l’effet de mettre à la disposition de la Municipalité une réserve d’eau à ciel ouvert d’une capacité de 60 000 gallons impériaux, moyennant à ce que la Municipalité pourvoie le réservoir des équipements de tuyauterie nécessaire au service incendie et qu’elle fournisse et installe une clôture sécuritaire sur le pourtour du site;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dumont et adopté à l’unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L’Isle-Verte confirme son intérêt à collaborer avec l’entreprise Tourbière Ouellet et que soient mis en œuvre les travaux nécessaires;

Que les coûts liés à ces travaux soient puisés à même le surplus accumulé non affecté de la municipalité.

17.05.10. Levée de la séance

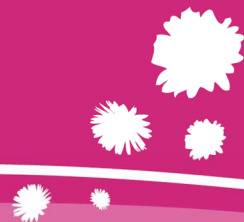
À 21 h 20, il est proposé par monsieur Stéphane Dumont et adopté unanimement que la séance soit levée.

(sous réserve d’approbation du conseil municipal).

Prochaine séance publique :

Notez que la séance publique du conseil municipal **se tiendra le 12 juin 2017, à 20 heures, à la caserne incendie.**

CONSEIL MUNICIPAL



DATES DE TOMBÉE POUR LES PROCHAINS BULLETINS MUNICIPAUX

Prenez note que la **date de tombée pour envoyer vos articles** est toujours le vendredi suivant la réunion du conseil municipal.

Dates de tombée pour les 2 prochains mois :

JUIN : 16 JUIN 2017

JUILLET : 14 JUILLET 2017

Par courriel : katiatalbot@lisle-verte.ca



N.B. Tous les articles reçus après cette date limite ne pourront paraître dans le journal. Nous ne pouvons garantir la parution de tous les articles reçus en raison de l'espace disponible. La priorité est accordée aux organismes à but non-lucratif de la Municipalité de L'Isle-Verte.



DÉCHETS ENCOMBRANTS

La date de cueillette de vos déchets **encombrants** tels que poêle, laveuse, sècheuse, divan et autres meubles sera le **7 juin** prochain.

Veuillez noter que les articles tels que les pneus, la peinture ou les huiles usagées ne sont pas acceptés dans cette collecte.

Vous pouvez également communiquer avec l'écocentre de la MRC de Rivière-du-Loup pour vous départir de ces déchets de façon écologique et sécuritaire et pour connaître les heures d'ouverture :

au 1-888-856-5552 ou au www.co-eco.org



AVIS!!

Inspections préventives :

Le Service de sécurité incendie effectuera des visites préventives principalement dans les résidences des rues Béland, Notre-Dame, Rte 132 Est et Ouest à partir du 20 mai 2017.

Voici une liste des points qui sont vérifiés par les pompiers :

- ♦ La présence d'un avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage;
- ♦ La présence d'un avertisseur de monoxyde de carbone pour les citoyens qui utilisent des appareils de chauffage au bois, mazout ou propane ainsi que les résidences avec garage annexe;
- ♦ Les extincteurs portatifs;
- ♦ Le ramonage des cheminées;
- ♦ Les foyers extérieurs;
- ♦ Les panneaux électriques, etc.

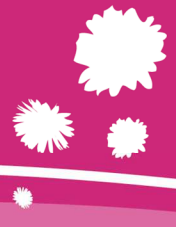
Vous pouvez consulter le règlement municipal portant sur la prévention incendie, par internet à l'adresse suivante : www.municipalite.lisle-verte.qc.ca

Il est important de mettre à jour périodiquement vos systèmes de protection incendie, et ainsi vous protéger adéquatement si un incident devait arriver. De plus, cela favorisera la rapidité des visites d'inspection.

Sachez que le Service de sécurité incendie doit obligatoirement visiter chaque bâtiment. Si vous retrouvez l'accroche-porte apposée à votre résidence, il est important de rappeler pour fixer un rendez-vous pour l'inspection.

Pour plus d'information, appelez au 418-862-5901.

PENSONS PRÉVENTION!!



OFFRE D'EMPLOI Préposé(e) à l'accueil au kiosque d'information touristique - Saison estivale 2017 -

La Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte est à la recherche de deux (2) préposés(es) à l'accueil touristique.

TÂCHES

- ✓ Accueillir et informer les touristes sur les services, attraits et activités
- ✓ Tenir les statistiques d'achalandage
- ✓ Gérer le matériel touristique
- ✓ Entretenir les locaux et le site du parc
- ✓ Vendre le matériel et préparer les dépôts

EXIGENCES

Pour le poste subventionné par Emploi d'été Canada

- ✓ Avoir été inscrit à un programme d'études à temps plein pendant l'année scolaire précédente et avoir l'intention de retourner aux études à temps plein lors de la prochaine année scolaire
- ✓ Avoir moins de 30 ans

Pour les deux postes

- ✓ Posséder une excellente connaissance du tourisme local
- ✓ Avoir de l'entregent, un bon sens des responsabilités et de l'autonomie
- ✓ Anglais fonctionnel
- ✓ Être disponible pour de la formation avant l'ouverture du kiosque

LIEU DE L'EMPLOI

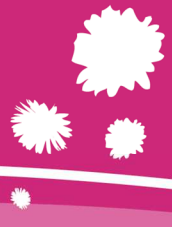
Kiosque d'information touristique situé à la halte municipale au 20, rue Villeray, à L'Isle-Verte

CONDITIONS

- ✓ 35 heures par semaine
- ✓ Durée : 8 à 10 semaines
- ✓ Salaire : 11,70 \$/heure
- ✓ Horaire variable
- ✓ Date prévue d'entrée en fonction : 20 juin

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 6 juin 2017**, à l'attention de :

Monsieur Yves Gagnon, président
Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte
141, rue Saint-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0
yvesgagnon56@yahoo.ca



POTAGER CÔTE D'OR

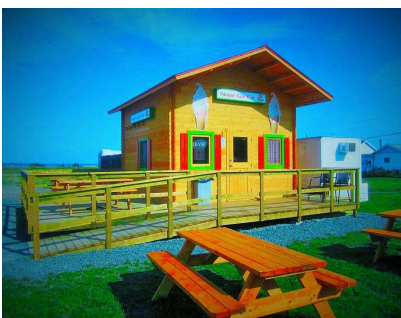
168, route 132, L'Isle-Verte, Tél. : 581-648-8484, Cell : 418-894-3345
fermecotedor@gmail.com

Ginette Caron et son conjoint Christian Pettigrew sont propriétaires de la Ferme Côte d'Or inc. qui produit du lait et du Potager Côte d'Or inc. qui produit des fraises. Les terres sont situées au 623, chemin Pettigrew. Ginette et Christian sont parents d'un fils et de trois filles et grands-parents de quatre petits-enfants. La vie de famille occupe une place majeure dans leur vie et de plus, ils donnent un foyer à une petite fille comme famille d'accueil depuis 6 ans. Leur fils Antony étudie actuellement à l'ITA de La Pocatière en GTEA et prendra la relève de la ferme laitière. Ils envisagent possiblement une autre relève de la part de leur fille Mélissa qui travaille actuellement en recherche et développement chez Olymel dans la région de Lévis.

C'est un gel catastrophique des champs de fraises en 2013 qui a provoqué l'ouverture du kiosque du Potager Côte d'Or. Le couple a décidé de vendre la récolte des fraises qui restaient dans le local d'une cantine qui était fermée. Ce fut un succès et le kiosque actuel fut installé l'année suivante.

En plus des fraises, le Potager Côte D'Or offre une multitude de produits au gré de la saison estivale, dont le bar laitier, un incontournable lors de votre passage. Les fraises qui servent à fabriquer les « sundaes » et la « slush » viennent des champs de L'Isle-Verte. Vous y dégusterez aussi la crème molle avec enrobage au chocolat. On vend plusieurs produits régionaux au kiosque : légumes frais et transformés, conserves « Retour aux sources », fines herbes, produits de l'érable, sel des Pèlerins, vinaigrettes, miel de St-Paul-de-la-Croix et plusieurs oeuvres artisanales. D'autres produits s'ajouteront dans les prochains mois. Ce sont 5 étudiants qui servent la clientèle et certains y sont depuis 2014.

Ginette et Christian ont encore plusieurs projets en vue : production d'ail pour vente en 2018 ainsi que des fraises tardives, agrandissement du potager et installation d'une cuisine de production, entre autres. L'ouverture du kiosque aura lieu **le 15 juin cette année**, avec un horaire de 10 h à 21 h, 7 jours par semaine, jusqu'à la fête du Travail.



Kiosque, r. 132 Photo : G. Caron **Ginette et Christian** Photo : L. P. **Florent Dubé**, livreur photo : Info-Dimanche

La Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte souhaite une belle saison estivale au Potager Côte d'Or!

Article rédigé par Lise Pelletier

SAINES HABITUDES DE VIE



Prendre un virage
un peu **PLUS SANTÉ...**
dès maintenant,
AVEC VOS ENFANTS!



Vous êtes déjà des modèles inspirants...vous êtes leurs parents!



La priorité doit être axée sur l'introduction de comportements sains, tôt dans le vie des enfants, dans une perspective de maintien à l'âge adulte : bref, mangez mieux et bouger davantage sont la clef de la prévention de nombreuses maladies, de la diminution du niveau de stress, de la solidification de l'estime de soi ainsi que de l'augmentation de la capacité d'attention et d'apprentissage.

«Bouger» et «bien manger», il suffit d'en faire une habitude... tous les jours! Cuisiner ne veut pas dire passer des heures à réaliser une recette compliquée: quelques bons réflexes suffisent pour réaliser rapidement et sans efforts des repas économiques, équilibrés et très savoureux! **Bouger, signifie lutter contre la sédentarité...mais pas forcément en faisant du sport de haut niveau!** Même les plus petits efforts sont une façon de faire de l'exercice: alors saisissez toutes les occasions de la vie quotidienne pour en intégrer...avec plaisir. Cela deviendra un réflexe!

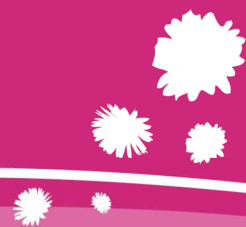
À VOS CHAUDRONS ET À VOS ESPADRILLES :

1,2,3...le «capital-santé»...ça passe par l'adoption de saines habitudes de vie dès maintenant!
Vous en introduisez déjà progressivement:
POURSUIVEZ, PERSÉVÉREZ...

vous et les membres de votre famille en récolterez des bénéfices santé encore plus «vivifiants»!

SOURCE: Mylène Croteau, coordonnatrice, Comité saines habitudes de vie MRC de Rivière-du-Loup.





LA FONDATION DU PATRIMOINE DE L'ISLE-VERTE VOUS PRÉSENTE LE SPECTACLE



BLEU SOLEIL

de Charles-Antoine Gosselin
(auteur-compositeur-interprète)

Jeudi 8 juin - 20 h

à la COUR DE CIRCUIT DE L'ISLE-VERTE
199, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte
Billets d'entrée au coût de 12 \$
En vente au Marché des Îles de L'Isle-Verte
Pour réservation : 418-898-3000

Une présentation de April Super Flo



RÉCITS, MURMURES ET SOUVENANCES

Une soirée de lecture offerte en primeur par les participants aux

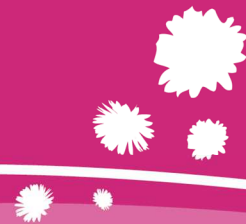
ATELIERS D'ÉCRITURE DE L'Isle-Verte

Avec : Michel BÉLANGER, Gilberte CHASSÉ, Françoise DUBÉ, Audette LAFRANCE-CÔTÉ et Lise PELLETIER

Direction artistique : Paul FORTIER

Samedi 3 juin 2017 - 19 h 30
à la COUR DE CIRCUIT DE L'ISLE-VERTE
199, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte

Billets d'entrée au coût de 12 \$
En vente au Marché des Îles de L'Isle-Verte
Pour réservation : 418-898-3000



LA FONDATION DU PATRIMOINE DE L'ISLE-VERTE

a le plaisir de vous inviter au concert du

TRIO DE JAZZ

BÉLANGER - LACOMBE - PIGEON

(piano)

(batterie)

(contrebasse)



Samedi 17 juin 2017 - 19 h 30

à la COUR DE CIRCUIT DE L'ISLE-VERTE
199, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte

Billets d'entrée au coût de 12 \$
En vente : au Marché des Îles de L'Isle-Verte
ou à : lepointdevente.com

Pour réservation : 418-898-3000

Une gracieuseté de Hoff & Fortier



LA BELLE SAISON COMMENCE ... AVEC ESPOIR!

Quoi de mieux pour mettre un peu de soleil dans sa journée que de prévoir la plantation de ses jardins et les activités avec ses amis?
Inscrivez au calendrier les dates des prochaines activités pour jardiniers et jardinières de L'Isle-Verte!

Début juin
Mi-juin

Corvée d'établissement du jardin communautaire
Adoptez un bac à fleurs! Activité pour toute la famille!



Le 3 juin prochain, le Relais à vélo Aldo Deschênes traversera votre municipalité .

Créé en 2016 dans le but d'offrir une alternative à ceux qui préfèrent le vélo à la marche et qui désire s'impliquer pour amasser des fonds afin d'aider la recherche sur le cancer, l'événement se déroule la même journée que Le Relais pour la vie de Rimouski. Nous parcourons en vélo les 300 Km séparant Lévis et Rimouski en 12 heures en équipes et à relais.

Nous vous invitons à sortir nous encourager lors de notre passage dans votre municipalité qui se fera entre 16 h et 17 h.

Au nom du Relais à vélo Aldo Deschênes et de tous ses cyclistes, nous vous remercions.

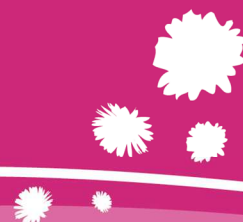
Web : <http://relaisaveloaldodeschenes.ca/>

UN CAFÉ-RENCONTRE BIEN ANIMÉ!

Le 11 mai dernier, M. Nelson Rioux, représentant la maison funéraire Jean-Guy Rioux, a été accueilli à la Villa Rose des Vents dans le cadre d'un café-rencontre organisé par la Table d'harmonisation de L'Isle-Verte. Cette activité, portant sur le thème des préarrangements funéraires, a rassemblé près de 20 personnes. C'était l'occasion d'en apprendre plus à ce sujet et d'obtenir des réponses à ses interrogations.



D'autres café-rencontres gratuits et adressés aux aînés seront organisés dans l'année à venir. Restez à l'affut!



FESTIVAL DE BALLE-DONNÉE GASTON RIVARD

16-17 et 18 juin 2017

Au chapiteau et au terrain de baseball derrière l'école Moisson-D'Arts.

Notez ces dates à votre agenda et surveillez la programmation officielle!

FÊTE NATIONALE

Tous les citoyens sont invités à notre camping de la St-Jean!

Le vendredi 23 juin, le terrain de baseball se transforme en terrain de camping.

Accès gratuit pour tous.

Installation des tentes et des roulottes dès 15 h. Le départ doit se faire pour midi le lendemain.



Québec, emblème de notre fierté

AU PROGRAMME



Musique québécoise festive - 16 h
Souper hot-dogs à prix modique - 17 h
Feux de camp en soirée avec collations à griller
Multiples jeux pour tous les âges
Conteur - 20 h

DÉBUT DES ACTIVITÉS À 16 H

À apporter : jeux de camping (washer, jeu de fer, etc.) votre matériel de camping, des chaises et votre guitare pour jouer autour du feu! Apportez vos consommations*, il n'y aura aucun service de bar sur place.

**Contenants de verre interdits!*

En cas de pluie, l'activité est annulée.

Information : 418-898-2812, poste 306



SAMEDI 8 JUILLET 2017

La fête des voisins, c'est... un rassemblement créé par les citoyens afin de rapprocher les gens vivant dans un même milieu!

POUR Y PARTICIPER, C'EST SIMPLE.

- 1. Parlez-en à vos voisins**
- 2. Déterminez quelle forme aura la fête**
5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc.
Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la cour ou le hall de l'immeuble, la rue, la ruelle, le parc, etc.
- 3. Faites les invitations**
- 4. Le jour de la fête : accueillez les gens et faites connaissance!**



INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ POUR BÉNÉFICIER D'AIDE POUR L'ORGANISATION :

- ⇒ Pour barrer votre rue et faire ralentir les passants;
- ⇒ Pour obtenir des affiches et des cartons d'invitation;
- ⇒ Pour recevoir 3 douzaines de hot-dogs gratuitement!
- ⇒ Pour bénéficier d'une visibilité pour votre fête.

Vous avez jusqu'au 19 juin pour vous inscrire, vous et votre voisinage!

VENTES DE GARAGE

De 10 h à 16 h, partout dans le village. Inscrivez-vous avant le 19 juin!

Nouveauté cette année, il sera possible de réserver un espace dans le stationnement de l'école pour votre vente de garage. En cas de pluie, la vente aura lieu dans le gymnase.

Location de tables : 10 \$ par table, 2 pour 15 \$

Tarif non-résident : 15 \$ par table

La liste des adresses sera publiée en juillet.

Information ou inscription : 418-898-2812, poste 306
rosaliedemers@lisle-verte.ca



LE CERCLE DE FERMIERES À L'ISLE-VERTE



Bonjour à vous tous,

Nous avons eu le 21 avril dernier notre exposition artisanale annuelle. Ce fut une belle réussite et plusieurs personnes sont venues admirer les magnifiques travaux de nos artisanes. Voici donc les résultats :

1^{ère} artisane arts textiles : M^{me} Marie Lafrance
Mention en tissage et couture : M^{me} Murielle Dionne
Mention en tricot : M^{me} Marie Lafrance
Mention en fantaisie : M^{me} Rita Roy
Artisane art culinaire : M^{me} Céline Beaulieu

Félicitations aux artisanes et merci aux commanditaires qui ont été généreux et accueillants lors de notre visite. Merci spécial à April Super Flo de L'Isle-Verte pour leur commandite à notre 1^{ère} Artisane en arts textiles. Merci aussi aux commanditaires suivants : Promutuel assurance Rive-Sud, Magasin L.J. Pettigrew Inc., L'Union des Jardiniers, Pharmacie Familiprix, Resto au P'tit Menu, Maison funéraire Jean Fleury et Fils, Marché Ami de L'Isle-Verte, et mercis à toutes nos membres fermières qui ont apporté des prix pour la soirée.

Le Congrès régional de notre Fédération a eu lieu le 6 mai dernier à St-Fabien et nous étions présentes. Notre Cercle s'est classé 8^e sur 41 cercles, pour l'exposition artisanale Intercercle, de très belles pièces de tissage, couture, fantaisie et tricot ont été jugées lors de cette journée. À noter que notre fédération couvre le territoire de Ste-Félicité (Matane) à Rivière-du-Loup.

Notre prochaine réunion est le 14 juin, à 19 h 30 à la Villa Rose-des-Vents. Le renouvellement des *cartes de membre est commencé*. Les dames intéressées à se joindre au Cercle sont les bienvenues. Vous pouvez communiquer avec M^{me} Céline Beaulieu, présidente au 418-898-3386, ou avec M^{me} Pauline Lemieux, responsable du Recrutement au 418-898-2844. Elles vous parleront des avantages de notre Cercle et de notre Association des Cercles de Fermières du Québec (CFQ). Voici l'adresse des CFQ sur le Web : <http://www.cfq.qc.ca>, faites une petite visite!

Pauline Lemieux, secrétaire-trésorière
Comité recrutement

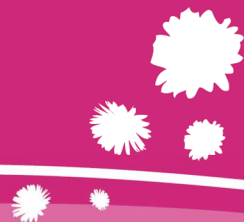


VOUS ÊTES EMMÉNAGÉS DERNIÈREMENT À L'ISLE-VERTE?

pochette.

Nous vous invitons à venir chercher votre pochette de nouveaux arrivants au bureau de la Municipalité de L'Isle-Verte. Vous y retrouverez : liste d'escompte, informations régionales et locales et bien plus encore! Présentez-vous à la réception du bureau municipal de L'Isle-Verte, pendant les heures d'ouverture, pour vous procurer votre

Bienvenue à L'Isle-Verte!



LES ANALGÉSQUES TOPIQUES

Par définition, les analgésiques sont des médicaments qui soulagent la douleur physique. Certains d'entre eux réduisent aussi l'inflammation (propriétés anti-inflammatoires) ou combattent la fièvre (propriétés antipyrétiques). Parmi les différents analgésiques en vente libre, il y a bien sûr les formes orales, des comprimés à prendre par la bouche comme le Tyléno!, l'Advil, l'Aleve et l'Aspirin. Il existe également des formes à appliquer sur la peau, aux endroits endoloris, ce que nous appelons des analgésiques topiques. C'est ce dont il sera question dans cet article.

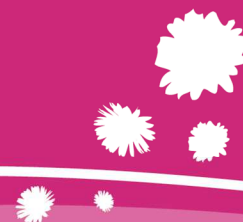
Les agents topiques pour le traitement de la douleur possèdent plusieurs avantages par rapport aux médicaments systémiques : une application directement au site de la douleur, une absorption systémique faible, moins d'effets systémiques. Les gens perçoivent souvent les préparations topiques plus sûres que leurs équivalents oraux. Cependant, des interactions et des effets secondaires sont possibles, donc il est préférable de consulter un pharmacien avant d'utiliser ces produits. Les analgésiques topiques n'ont pas tous le même mécanisme d'action. On peut distinguer, entre autres, les produits contenant un anti-inflammatoire ou ceux ayant un effet contre-irritant.

Les produits de la famille des contre-irritants sont des crèmes ou des gels appliqués sur la peau et qui provoquent une irritation ou une rougeur temporaire. Cette rougeur provient de la dilatation des vaisseaux sanguins de la peau. L'irritation induite vise à dérouter les terminaisons nerveuses qui jusque-là causaient de la douleur au muscle ou à l'articulation juste en dessous. La perception de la douleur est alors réduite. On retrouve des contre-irritants à base de salicylate, de capsaïcine, de camphre, d'eucalyptus, de menthol et d'extraits d'herbes. Les produits à base de salicylate causent une sensation de chaleur et dégagent une odeur caractéristique de thé des bois. Une certaine absorption systémique est possible lors de l'application de ce produit. Étant donné que les salicylates ont une structure chimique similaire à l'aspirine, un produit qui peut éclaircir le sang, il est recommandé de les éviter si on consomme du Coumadin. Les produits à base de capsaïcine (un composé que l'on retrouve aussi dans les piments forts) peuvent produire une sensation de brûlure au site d'application. La crème à base de capsaïcine doit être appliquée fréquemment et régulièrement sur plusieurs semaines avant d'obtenir un soulagement optimal, ce qui peut décourager bien des gens. Les produits à base de menthol causent une sensation de froid (qui peut être suivi d'une sensation de chaleur à concentration élevée) et ils sont sécuritaires chez la majorité des patients.

En vente libre, il y a un seul produit contenant un anti-inflammatoire, nommé Voltaren Emulgel et offert en deux concentrations régulier et extra-fort. Ce produit pénètre dans les tissus cutanés et sous-jacents où il inhibe la synthèse d'un composé appelé prostaglandine qui sensibilise les terminaisons nerveuses et qui cause de l'inflammation au niveau du site douloureux. Il agit en calmant la douleur, l'enflure, l'inflammation. Il s'utilise pour soulager la douleur associée à des traumatismes musculaires ou articulaires récents (comme des entorses, des foulures ou des accidents du sport) ou pour les troubles musculo-squelettiques chroniques. Le fait d'appliquer l'anti-inflammatoire sur la peau au lieu de le consommer par voie orale permet d'éviter les effets indésirables au niveau gastro-intestinal.

Tous les analgésiques topiques présentent quelques recommandations pour une utilisation sécuritaire : éviter le contact du produit avec les yeux et les muqueuses, ne pas appliquer sur une peau endommagée, ne pas utiliser avec un coussin chauffant pour éviter les brûlures, ne pas couvrir d'un pansement trop serré ou occlusif. Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à consulter vos pharmaciens!

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX



VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

Adresse : 150, rue St-Jean-Baptiste (Presbytère)
418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**
Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

HORAIRE DES MÉDECINS POUR LE MOIS DE JUIN

Dr Jacques Caron (418-862-0333) : Les mardis 6-13-20 et 27 juin 2017
Dr André Munger (418-862-0333) : Le mercredi 14 juin 2017

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte
Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

Vaccination des bébés de 2 à 18 mois, sera faite dorénavant les jeudis en am. Les rendez-vous sont pris à l'avance.

PHARMACIE

Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte
418-898-3111

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie
de 9 h à 16 h : Présence de la pharmacienne



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0
136A, Seigneur Côté • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0

(418) 963-3306
(418) 497-3925
(418) 898-3111
(418) 867-3569

141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ



Horaire de la bibliothèque municipale

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309



JOURS	HEURES
Lundi	19 h à 20 h 30
Jeudi	13 h à 15 h

Notez qu'à partir du 22 juin, la bibliothèque fermera les jeudis.

Horaire de la Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308



JOURS	HEURES
Du mardi au vendredi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	13 h 30 à 16 h

À VOTRE AGENDA...

Samedi 3 juin, entre 16 h et 17 h :	Relais à vélo Aldo Deschênes, page 18
Samedi 3 juin, 19 h 30 :	Récits, murmures et souvenirs, page 16
Jeudi 8 juin, 20 h :	Spectacle Bleu Soleil, page 16
Samedi 17 juin, 19 h 30 :	Trio de Jazz, page 17
16-17 et 18 juin :	Tournoi Balle-Donnée, page 19
Vendredi 23 juin, 15 h :	St-Jean-Baptiste, page 19
Samedi, 8 juillet :	Fête des voisins, page 20